



Point 3 de l'ordre du jour

CX/FA 11/43/3  
Janvier 2011

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

**COMITÉ DU CODEX SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES**

**Quarante-troisième session**

**Xiamen (province de Fujian), Chine, 14 - 18 mars 2011**

**QUESTIONS D'INTÉRÊT DÉCOULANT DE LA FAO ET DE L'OMS ET DE LA 73<sup>ÈME</sup> RÉUNION  
DU COMITÉ MIXTE FAO/OMS D'EXPERTS DES ADDITIFS ALIMENTAIRES (JECFA)**

1. Ce document contient l'information sur les activités de la FAO et de l'OMS dans le domaine de la fourniture d'avis scientifiques au Codex et à ses États membres, ainsi que sur les autres activités intéressant le CCFA.

***Questions pour information et action découlant de la 73<sup>ème</sup> réunion du comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA)***

2. Les résultats de la 73<sup>ème</sup> réunion du JECFA sur les additifs alimentaires sont disponibles dans le rapport sommaire<sup>1</sup>. Le compte rendu de la réunion (Série des rapports techniques de l'OMS No 960, 2011) et les monographies toxicologiques (OMS FAS 64, 2011) seront disponibles en temps utile et seront accessibles sur le site Internet du JECFA OMS: <http://www.who.int/ipcs/publications/jecfa/en/index.html>. Les monographies des normes (Monographies 10 JECFA FAO, 2010) sont disponibles sur le site Internet du JECFA FAO à <ftp://ftp.fao.org/docrep/013/i1782e/i1782e.pdf>. Par ailleurs, toutes les monographies des normes pour les additifs alimentaires et les aromatisants sont disponibles dans les éditions en ligne actualisées des bases de données respectives sur le site Internet JECFA FAO: <http://www.fao.org/ag/agn/jecfa-additives/search.html> et <http://www.fao.org/ag/agn/jecfa-flav/search.html>. Voir également les paragraphes 9-10.

***Fourniture d'avis scientifiques par la FAO et l'OMS***

***Principes et méthodes relatifs à l'évaluation des risques liés aux produits chimiques contenus dans les aliments***

3. La FAO et l'OMS ont finalisé le projet concernant la mise à jour des principes et méthodes relatifs à l'évaluation des produits chimiques contenus dans les aliments, y compris les additifs alimentaires, les contaminants et les toxines naturellement présentes, les résidus de médicaments vétérinaires et de pesticides. Le document sera publié prochainement en tant que Critères de santé environnementale No 240 et est disponible sur le site web: <http://www.who.int/ipcs/food/principles/en/index1.html>.

***Activités dans le domaine de la nanotechnologie dans les secteurs alimentaire et agricole***

4. La FAO a organisé, en collaboration avec CAPES et le Ministère de l'agriculture brésilien (EMBRAPA), une conférence sur la nanotechnologie dans les secteurs alimentaire et agricole à San Carlos, au Brésil, du 20 au 25 juin 2010. Les applications nouvelles et émergentes de la nanotechnologie dans l'alimentation et l'agriculture et les questions liées à leur utilisation ont constitué le thème de cette

<sup>1</sup> Voir le sommaire et les conclusions de la 73<sup>ème</sup> réunion du comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires pour davantage d'information: <http://www.fao.org/ag/agn/agns/jecfa/JECFA73%20Summary%20Report%20Final.pdf> et <http://www.who.int/foodsafety/publications/chem/summary73.pdf>.

conférence. Outre l'étude des avancées scientifiques et technologiques pertinentes, la conférence a par ailleurs mis en évidence les domaines de recherche présentant le potentiel le plus important en faveur de la société. Un rapport de synthèse sur le débat et les recommandations issues de plusieurs tables rondes sera disponible sous peu. Pour toute information complémentaire, consulter [www.nanoagri2010.com](http://www.nanoagri2010.com) ou contacter [food-quality@fao.org](mailto:food-quality@fao.org).

5. La FAO et l'OMS établiront un « groupe de travail électronique sur le développement d'un diagramme d'approche par paliers destiné à l'évaluation des risques liés aux nanomatériaux ». L'objectif global du groupe sera d'élaborer un outil de décision pour appuyer l'identification de l'approche relative à l'évaluation des risques appropriée pour les catégories de nanomatériaux et d'examiner les approches relatives à l'évaluation des risques actuelles qui sont utilisées par la FAO/l'OMS et le Codex, afin de répondre aux questions émergentes spécifiques associées à l'application des nanotechnologies aux secteurs alimentaire et agricole. Pour toute information complémentaire, contacter la FAO ([proscad@fao.org](mailto:proscad@fao.org)) et l'OMS ([foodsafety@who.int](mailto:foodsafety@who.int)).

#### ***L'Initiative mondiale en faveur des avis scientifiques relatifs à l'alimentation (GIFSA)***

6. GIFSA est un mécanisme établi par la FAO et l'OMS pour faciliter la fourniture de ressources extrabudgétaires destinées aux activités liées aux avis scientifiques. Les ressources obtenues par le biais du GIFSA sont attribuées aux activités de façon indépendante et transparente, en tenant compte des critères d'établissement des priorités des activités déjà convenues par le Codex, la FAO et l'OMS et des exigences particulières des pays membres de la FAO et de l'OMS. Des contributions provenant des gouvernements, des organisations et des fondations, conformément à la réglementation de la FAO et de l'OMS, sont continuellement soumises. Pour toute information et indication complémentaire sur la procédure à suivre pour accorder un don/une contribution, veuillez contacter Ms Dominique Di Biase, Division de l'assistance aux politiques et de la mobilisation des ressources ([Dominique.DiBiase@fao.org](mailto:Dominique.DiBiase@fao.org); Tel: + 39 06 57055391) à la FAO; et Angelika Tritscher, Département de la sécurité sanitaire des aliments, des zoonoses et des maladies d'origine alimentaire, OMS ([tritschera@who.int](mailto:tritschera@who.int) Tel: + 41 22 7913569).

7. Par ailleurs, la FAO a développé une stratégie pour la fourniture d'avis scientifiques en matière de sécurité sanitaire des aliments (2010-2013) dont le but est d'améliorer la fourniture des avis scientifiques, faciliter la diffusion de l'information scientifique, renforcer la capacité scientifique nationale et régionale et établir des communautés et des réseaux scientifiques. Cette stratégie est disponible sur le site [http://www.fao.org/ag/agn/agns/advice\\_en.asp](http://www.fao.org/ag/agn/agns/advice_en.asp) (en anglais), [http://www.fao.org/ag/agn/agns/advice\\_es.asp](http://www.fao.org/ag/agn/agns/advice_es.asp) (en espagnol) et [http://www.fao.org/ag/agn/agns/advice\\_fr.asp](http://www.fao.org/ag/agn/agns/advice_fr.asp) (en français); pour toute information complémentaire, contacter [Mary.Kenny@fao.org](mailto:Mary.Kenny@fao.org).

#### ***Autres initiatives apparentées lancées par la FAO et à l'OMS***

##### ***Établissement d'un nouveau programme: le système de prévention des situations d'urgence liées à la sécurité sanitaire des aliments (EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments)***

8. Le système de prévention des situations d'urgence liées à la sécurité sanitaire des aliments récemment établi par la FAO (EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments) devient maintenant opérationnel et des travaux seront nécessaires sur l'évaluation des risques émergents. La mise en commun effective de l'excellence scientifique contribuera considérablement à cette activité, pour ce faire, un nouveau fichier des experts en sécurité sanitaire des aliments sera établi en 2011. Pour toute information complémentaire, voir para. 17 de l'Appendice II de CX/NASWP 10/11/3 partie 2 ([ftp://ftp.fao.org/codex/ccnaswp11/na11\\_03e\\_par2.pdf](ftp://ftp.fao.org/codex/ccnaswp11/na11_03e_par2.pdf)), contacter [empres-fs@fao.org](mailto:empres-fs@fao.org) ou consulter le site <http://www.fao.org/ag/agn/agns/>.

***Actions nécessaires résultant des changements du statut des doses journalières admissibles (DJA) et autres recommandations toxicologiques du JECFA***

9. La présente section du document résume les actions nécessaires de la part du Comité du Codex sur les additifs alimentaires à la suite des changements de statut des doses journalières admissibles des additifs alimentaires ou autres recommandations toxicologiques concernant les additifs, tels que proposés par le comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA) à sa 73<sup>ème</sup> réunion à Genève, en Suisse, du 8 au 17 juin 2010.

10. À sa 73<sup>ème</sup> réunion, le JECFA a évalué la sécurité sanitaire d'un grand nombre d'aromatants dans 12 groupes de substances différents, à l'aide de la procédure pour l'évaluation de la sécurité sanitaire des aromatisants, y compris la procédure récemment mise en œuvre pour l'évaluation de l'exposition à l'aide à la fois des données sur la dose d'emploi et de la méthode d'estimation des doses maximisées sur la base des données d'enquête (MSDI). Pour la majorité des aromatisants, le JECFA a conclu que ces substances ne présentent « aucun risque sanitaire » sur la base de la dose estimée actuelle. Pour un petit nombre d'arômes, l'évaluation n'a pas pu être réalisée, faute des données supplémentaires nécessaires, comme l'indique le rapport récapitulatif<sup>2</sup>. Aucune action n'est requise de la part du CCFA à la suite de ces recommandations toxicologiques mais le Comité devrait prendre note de la demande de données.

---

<sup>2</sup> Des données supplémentaires sont nécessaires pour réaliser l'évaluation toxicologique de 13 aromatisants (Nos 1914, 1931, 1939, 1941, 1943, 1944, 1973, 1988, 2005, 2007, 2010, 2011 et 2046)